

Histoire de la librairie française. Patricia Sorel et Frédérique Leblanc (dirs). Paris : Electre - Cercle de la Librairie, 2008. 719 p. ISBN 978-2-7654-0966-3

Marcel Lajeunesse

Volume 56, numéro 1, janvier–mars 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029177ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029177ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lajeunesse, M. (2010). Compte rendu de [*Histoire de la librairie française*. Patricia Sorel et Frédérique Leblanc (dirs). Paris : Electre - Cercle de la Librairie, 2008. 719 p. ISBN 978-2-7654-0966-3]. *Documentation et bibliothèques*, 56 (1), 42–44. <https://doi.org/10.7202/1029177ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) proposent aux individus et aux familles qui ne disposent pas d'un système de classement un modèle qui leur permettra de regrouper leurs documents papier selon 12 thèmes allant de « Histoire et généalogie » à « Opérations bancaires » en passant par « Loisirs, divertissements et voyages » et « Emplois », pour n'en nommer que quelques-uns. Chacun des thèmes comprend des délais de conservation qui indiquent les documents à conserver ainsi que ceux qui peuvent être détruits lorsqu'ils ne sont plus utiles ou qu'ils sont remplacés par une nouvelle version. L'utilisation de pictogrammes facilite grandement la compréhension et l'application puisque, dès le premier coup d'œil, il est aisé de distinguer les documents à conservation permanente de ceux dont la durée de vie est limitée.

À la suite de la mise en place de ce modèle, les auteurs du guide suggèrent « *de revoir chaque année les documents produits ou reçus au cours des 12 derniers mois et d'appliquer les délais de conservation proposés* » (p. 12). Ils recommandent également de procéder régulièrement au classement des documents afin d'éviter leur accumulation et ils tiennent à préciser que, face à des documents ayant une importance particulière ou témoignant d'événements marquants, la décision de les conserver ou non relève d'une décision personnelle mais qu'il est possible néanmoins d'effectuer un choix éclairé en pareil cas. Les auteurs conseillent alors de vérifier si d'autres documents de même nature ne sont pas déjà disponibles ou encore si les documents en question contiennent des renseignements significatifs relativement à la vie personnelle ou familiale.

Pour ce qui est des documents qui ne sont pas sur papier, les photographies par exemple, les archivistes de BAnQ proposent « *de les regrouper afin d'en faciliter le classement et la conservation. Cette méthode a l'avantage de favoriser l'application des précautions assurant leur conservation* » (p. 12). Outre ce qu'il faut faire avec les photographies, les diapositives et les négatifs, les auteurs fournissent également de précieux conseils quant au matériel à utiliser et aux conditions environnementales à rechercher ou à éviter selon les cas afin d'assurer la préservation des documents de grands formats, les vidéocassettes et les supports numériques. De plus, ils attirent l'attention sur l'importance de détruire correctement les documents comprenant des renseignements confidentiels dans le but d'éviter les risques de fraude ou de vol d'identité.

D'accès facile, d'usage pratique, le *Petit guide de conservation des documents personnels et familiaux*, n'en est pas moins agréable à consulter. La conception graphique réalisée par l'agence de communication orangetango contribue pour beaucoup selon nous au succès de cette publication. Non seulement la couleur y joue un rôle déterminant mais des documents d'archives ont été utilisés de manière fort intéressante. Confronté d'abord à un amoncellement de documents et d'objets placés pêle-

mêle sur la couverture, le lecteur découvre ensuite en parcourant l'ouvrage divers types de documents soigneusement disposés les uns par rapport aux autres. Puis, au fur et à mesure qu'il explore le contenu, il se trouve de plus en plus en présence de gros plans, de détails de documents appartenant à chacun des 12 thèmes présents dans l'ouvrage. Par la fréquentation de ces images, le lecteur est ainsi sensibilisé à la richesse des archives personnelles et familiales et réalise, du même coup, l'importance d'organiser et de préserver ses propres archives.

Comme il est signalé dans la bibliographie, *À l'abri de l'oubli* n'est pas le premier guide du genre à paraître au Québec. Les Archives nationales du Québec avaient publié *Que faire avec vos documents personnels ?* en 1999 et l'Association des archivistes du Québec *Comment classer vos archives personnelles et familiales* en 2000. Aussi, il est à espérer que nous n'aurons pas à attendre aussi longtemps avant qu'un autre ouvrage du même genre puisse paraître et que sa publication marquera les débuts d'une véritable collection de guides pratiques destinés à répondre aux besoins de la population tant en ce qui concerne le domaine des archives que d'autres aspects de l'univers de l'information.

Chose certaine, en cherchant à aider les individus et les familles à mieux gérer leur patrimoine, les archivistes de BAnQ leur auront aussi fait prendre conscience que leurs « Reflets de vie » sont essentiels à la constitution du patrimoine documentaire québécois. Ce qui, à bien y penser, s'avère fondamental dans la perspective d'une institution qui en est garante.

Histoire de la librairie française

Patricia Sorel et Frédérique Leblanc (dirs).

Paris : Electre - Cercle de la Librairie,
2008. 719 p. ISBN 978-2-7654-0966-3

Marcel LAJEUNESSE
EBSI, Université de Montréal
marcel.lajeunesse@umontreal.ca

LES ÉDITIONS DU CERCLE DE LA LIBRAIRIE ajoutent l'*Histoire de la librairie* à la liste d'ouvrages publiés depuis une génération, l'*Histoire de l'édition française* (4 volumes, 1982-1986), l'*Histoire des bibliothèques françaises* (4 volumes, 1983-1992), l'*Édition française depuis 1945* (1998), *La naissance du livre moderne (XIV^e-XVII^e siècles) : mise en page et mise en scène du livre français* (2000) et le *Dictionnaire encyclopédique du livre* (2 volumes parus et un autre à venir, 2000-). Ces ouvrages sont à la fois des mines de renseignements et des sommes d'érudition en histoire du livre.

Le présent ouvrage, qui rassemble les contributions de 74 spécialistes du livre, traite de l'histoire de la librairie de 1810, du début du régime des brevets pour les libraires, jusqu'à 2007. La Révolution française avait fait voler en éclats le système rigide des corporations et des

maîtrises qui régissait l'exercice des métiers de libraire et d'imprimeur sous l'Ancien régime. Commença alors le processus de séparation des fonctions de la librairie et de l'édition qui conduisit graduellement à l'organisation des métiers du livre que nous connaissons aujourd'hui.

Le décret de Napoléon I^{er} de 1810 mettait un terme aux deux décennies précédentes de liberté par l'instauration des brevets pour pouvoir tenir commerce de librairie. Ce carcan étatique a encadré le commerce de la librairie jusqu'au début de la III^e République (1881). Le décret de 1810 créait le poste de Directeur général de la librairie au sein du ministère de l'Intérieur. Le contrôle y était quand même moins rigide que celui appliqué aux imprimeurs, car, pour Napoléon, « *l'imprimerie est un arsenal qu'il importe de ne pas mettre à la disposition de tout le monde* ». Débute alors la publication de la *Bibliographie de la France* (1811).

La censure exercée dans le domaine de la librairie se poursuivit sous la Restauration, fut allégée sous la Monarchie de Juillet mais renforcée sous le Second Empire. Louis Hachette a pu développer, sous Napoléon III, à partir de 1852, ses « Bibliothèques de gare » en y offrant uniquement des livres qui ne présentaient aucun danger aux yeux de la censure. Les brevets de libraires ont été abolis en 1870, mais la loi qui les régissait ne fut abrogée et remplacée qu'en 1881 par une loi libérale en ce qui concerne le livre et la presse.

Ce volume nous présente le monde de la librairie française au XIX^e siècle qui a pris son essor dans le cadre de la deuxième révolution du livre, corollaire des innovations technologiques, du développement de l'instruction publique et de l'édition. On y constate, dans la seconde moitié du siècle, une concentration évidente de la librairie dans les 5^e et 6^e arrondissements de Paris. Il y eut également regroupement des librairies juridiques autour de la Sorbonne, des librairies musicales et théâtrales près de l'Opéra et des librairies médicales et scientifiques près de la Faculté de médecine.

Et comment ne pas évoquer les figures de grands libraires que nous présente cette *Histoire de la Librairie française* ? D'abord, il faut mentionner Martin Bossange et sa superbe galerie, rue de Richelieu, dans le Paris des années 1820. Son fils Hector a d'ailleurs ouvert une succursale à Montréal à la fin de la décennie 1810. Cette dernière a donné lieu par la suite à l'établissement de la librairie d'Édouard-Raymond Fabre dont Hector a épousé la sœur au cours de ses années montréalaises. À Lyon, les libraires Périsse et Rusand dominent, remplacés à la fin du XIX^e siècle par Emmanuel Vitte. En province, nous retrouvons à Strasbourg les Levraut, plus tard Berger-Levraut, à Angers puis à Tours les Mame, à Toulouse les Privat, à Bordeaux les Mollat. À Paris, à partir de 1886, commence la saga des Gibert. En ces années, il y eut également spécialisation de la librairie : la librairie religieuse avec Casterman et Téqui, la librairie scolaire avec Hachette, Delagrave et Gibert, la librairie médicale avec Baillièrre et Maloine, la librairie juridique

avec Dalloz et Sirey, la librairie ancienne avec Blaziot et Honoré Champion.

Le monde de la librairie se structure au XIX^e siècle. Le Cercle de la librairie est fondé en 1847. À l'origine mi-club social et mi-organisation professionnelle, il reprenait, en 1857, la *Bibliographie de la France* qu'il a publiée jusqu'en 1979, date de la création de *Livres Hebdo*. En 1892, la Chambre syndicale des libraires de France, ayant son siège au Cercle de la librairie, vise la défense des intérêts spécifiques des libraires auprès des métiers du livre, des pouvoirs publics et de la société.

La Deuxième Guerre mondiale fut une période particulièrement difficile pour la librairie française. Dès août 1940, par la liste Bernhard, les occupants allemands faisaient pilonner 700 000 livres germanophobes ou antinazis, livres d'auteurs juifs ou hostiles au Duce ou à Staline, l'allié du moment. Tout au long de la guerre, la liste Otto exerça un contrôle sévère de l'édition et de la librairie. À la Libération, contrairement à ce qui se passa dans le secteur de l'édition, il y eut très peu d'épuration dans celui de la librairie.

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, de profonds changements ont modifié la configuration de la librairie française. La naissance du Livre de poche en 1953 représente un moment important. La création de la FNAC (Fédération nationale des achats de cadres) en 1954 et l'ouverture de ses deux grandes librairies parisiennes, celle de Montparnasse en 1974 et celle des Halles en 1979, en représentent un autre événement majeur.

Le vote de la loi Lang (1981) instituant le prix unique sur les livres reste, encore aujourd'hui, l'un des moments clé et l'un des grands axes des politiques du livre en France. Cette loi trouve essentiellement son origine dans l'opposition à la remise de 20 % accordée par la FNAC sur tous les livres. Cette intervention accrue de l'État démontre bien que « *le livre n'est pas un produit comme les autres* ».

Même s'il reste encore beaucoup de libraires indépendants dans les villes de France et de grandes librairies comme celles de Mollat à Bordeaux et de Decitre à Lyon, on doit constater qu'il s'est opéré une grande concentration dans le commerce du livre. Le groupe Bertelsmann disposait en France, en 2006, d'environ 270 points de vente avec plus de 220 boutiques France Loisirs, une trentaine de librairies Privat et une vingtaine de boutiques Alsacia. Environ 500 centres Leclerc, dont 120 Espaces culturels, proposent des livres sur le territoire français. Le groupe Lagardère, par le biais de sa filiale Hachette Distribution Services, possède le groupe Virgin (47 magasins), dont les 12 magasins Le Furet du Nord, et 530 magasins Relay. Ces derniers sont les héritiers des Bibliothèques de gare de Louis Hachette. Quant à la FNAC, elle opère quelque 70 librairies à travers la France.

Parmi les métiers du livre, celui de libraire occupe une position sociale peu valorisée. Entre le libraire et l'éditeur, la relation est ambivalente, car le distributeur

s'interpose en tant qu'intermédiaire quotidien entre les deux. Entre le libraire et le bibliothécaire, la solidarité est fragile, car, malgré des intérêts communs, le bibliothécaire préfère souvent, à cause des prix, traiter avec un grossiste qu'avec le libraire de sa communauté. À partir des années 1980, l'informatique a pénétré le monde de la librairie française. Cette innovation a permis une gestion plus efficace du commerce. Depuis quelques années, la librairie en ligne se développe et on a vu s'installer en ce nouveau domaine de gros joueurs, tels alapage.com, amazon.fr, fnac.com et cultura.com.

Ces quelques paragraphes ne rendent pas pleinement justice à la richesse du livre. La publication de cette *Histoire de la librairie française* prouve, une fois de plus, le très haut niveau de l'école française de l'histoire du livre. En raison des interrelations historiques entre la culture, l'édition et la librairie de France et celles du Québec, la connaissance du monde du livre français est importante pour le bibliothécaire québécois et ce livre contribue grandement à l'atteindre. ☉

DOCUMENTATION
BIBLIOTHÈQUES

Index des publicités

Volume 56, n° 1

› ASTED : p. 14 et p. 24.